



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Brossnet

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom De Produit Brossnet
No Du Produit 470-6

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Shampoing automobiles.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur : Autosmart International Ltd
Lynn Lane,
Shenstone, nr Lichfield
Staffordshire. WS14 0DH
England
www.autosmartinternational.com
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)
info@autosmartinternational.com

Personne À Contacter Mr. Russell Butler

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (1999/45/CEE) Non classé.

Pour L'Environnement

On ne considère pas que ce produit ait des effets néfastes sur l'environnement.

Risques Physiques Et Chimiques

Vu la quantité utilisée et le volume de l'emballage, le risque d'effets néfastes est considéré comme faible.

2.2. Éléments d'étiquetage

Phrases De Risque

NC

Non classé.

Conseils De Prudence

S24/25

S26

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

SODIUM DIHYDROGEN ORTHOPHOSPHATE

< 1%

No CAS : 7558-80-7

No CE : 231-449-2

Brossnet

Classification (CE 1272/2008)
Non classé.

Classification (67/548/CEE)
Non classé.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Consulter un médecin si les troubles persistent.

Ingestion

Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact Avec La Peau

Enlever les vêtements contaminés. Rincer avec de l'eau. Utiliser une lotion adéquate pour rétablir l'humidité de la peau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact Avec Les Yeux

Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent. Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucunes recommandations, mais les premiers soins peuvent néanmoins être requis en cas d'exposition, inhalation ou ingestion accidentelle du produit. En cas de doute : CONSULTER RAPIDEMENT UN MEDECIN !

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens D'Extinction

Ce produit est ininflammable. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Risques Particuliers

Oxydes de : Carbone. Azote.

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Éviter de respirer les vapeurs du feu. Éviter que l'eau n'entre dans l'égout ou une source d'eau. Établir une digue pour retenir l'eau. En cas d'une pollution de l'eau, aviser les autorités concernées.

Équipement De Protection Pour Le Personnel De Lutte Contre Le Feu

Écran facial, gants de protection, casque de protection. Choisir un équipement de protection individuelle en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les environnements terrestres et aquatiques. Retournez le récipient avec le côté endommagé vers le haut pour éviter des fuites.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Déversements importants : Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Nettoyer le lieu avec beaucoup d'eau. Faire attention aux surfaces qui peuvent devenir glissantes. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. De petites quantités peuvent être déversées dans l'égout avec beaucoup d'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lire et suivre les recommandations du fabricant. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Brossnet

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Garder au-dessus du point de congélation du produit chimique pour éviter une rupture du récipient.

Critères De Stockage

Entreposage des produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Description Des Ingrédients

Il n'y a pas de limite d'exposition pour cet/ces ingrédient(s).

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements De Protection



Conditions De Procédé

Assurer l'accès à une douche oculaire.

Mesures D'Ingénierie

Pas d'instructions particulières de ventilation.

Protection Respiratoire

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP).

Protection Des Mains

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau. Utiliser des gants de protection en : Polychlorure de vinyle (PVC). Caoutchouc (naturel, latex). Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

Protection Des Yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable.

Autres Mesures De Protection

Assurer l'accès à une douche oculaire.

Mesures D'Hygiène

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Rose.
Odeur	Suave.
Solubilité	Soluble dans l'eau. Miscible avec : Hydrocarbures.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	~ 100 760 mm Hg
Point De Fusion (°C)	~ 0
Densité Relative	~ 1.020 (20°C)
Tension De Vapeur (Air=1)	Non applicable.
Pression De Vapeur	Non applicable.
Taux D'Évaporation	Non disponible.
Valeur pH, Solution Concentrée	~ 7.0
Valeur pH, Solution Diluée	~ 7.0 @ 1%
Viscosité	~ 1 cSt
Température De Décomposition (°C)	Non disponible.

Brossnet

Seuil D'Odeur, Bas

Non disponible.

Seuil D'Odeur, Haut

Non disponible.

Point D'Éclair (°C)

Non applicable.

Température D'Auto-Inflammation (°C)

Non applicable.

Limite D'Inflammabilité - Inférieure (%)

Non applicable.

Limite D'Inflammabilité - Supérieure (%)

Non applicable.

Coefficient De Partage (N-Octanol/Eau)

Non disponible.

Propriétés Comburantes

Non applicable.

Observations

Information declared as "Not available" or "Not applicable" is not considered to be justified for enabling proper control measures to be taken.

9.2. Autres informations

Composés Organiques Volatils (COV) 0 g/litre

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation Dangereuse

Ne polymérise pas.

10.4. Conditions à éviter

Éviter les températures excessives pendant de longues périodes.

10.5. Matières incompatibles

Matières À Éviter

Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂).

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Skin Corrosion/Irritation - Animal Data

Sans justification scientifique.

Skin Corrosion/Irritation - Human Skin Model Test

Sans justification scientifique.

Skin Corrosion/Irritation - Extreme pH modéré (> 2 et < 11, 5).

pH

Informations Générales

Ce produit a une faible toxicité. Seuls de grandes quantités peuvent avoir un effet néfaste sur la santé humaine.

Inhalation

Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

Ingestion .

Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

Contact Avec La Peau

Peut entraîner une délipidation de la peau, mais n'est pas irritant.

Contact Avec Les Yeux

Le gaz et la vapeur dans les yeux peuvent causer des irritations et des douleurs cuisantes.

Mises En Garde Sur La Santé

Au regard de la quantité et de la composition, les dangers pour la santé sont considérés comme faibles. Ce type de produit n'a aucun effet grave à long terme reconnu.

Brossnet

Voie D'Exposition

Ingestion .

Organes Cibles

Pas d'organe-cible spécifique noté.

Symptômes

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

Informations Médicales

Allergies et affections cutanées.

Appellation	SODIUM DIHYDROGEN ORTHOPHOSPHATE
Dose Toxique 1 - DI 50	8,290 mg/kg (oral rat)
Autres Dangers Pour La Santé	
Cette substance n'a pas de propriétés cancérigènes démontrées.	

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité :

Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents. On ne s'attend pas à ce que le produit soit nocif pour les processus de traitement des eaux usées.

12.1. Toxicité

Toxicité Aiguë - Poissons

Non déterminé.

Toxicité Aiguë - Invertébrés Aquatiques

Non déterminé.

Toxicité Aiguë - Plantes Aquatiques

Non déterminé.

Toxicité Aiguë - Micro-Organismes

Non déterminé.

Toxicité Aiguë - Organismes Terrestres

Non déterminé.

12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradabilité :

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Le produit est biodégradable, mais ne doit pas être rejeté à l'égout sans autorisation préalable des autorités.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel De Bio-Accumulation :

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité :

Le produit n'est pas volatile. Ce produit contient des substances qui sont solubles dans un milieu aquatique et qui peuvent se diffuser dans le milieu aquatique.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Appellation	SODIUM DIHYDROGEN ORTHOPHOSPHATE
--------------------	---

Écotoxicité

Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents. Ce produit peut contribuer à la pollution du milieu aquatique par des sels nutritifs.

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l	3,200-6,400
----------------------------	-------------

Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l	>1,000
----------------------------	--------

Mobilité

Ce produit est soluble dans l'eau.

Potentiel De Bio-Accumulation

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

Dégradabilité

Le produit est biodégradable.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Informations Générales

L'emballage doit être vide (aucun dégouttement de l'emballage retourné).

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Récupérer et régénérer ou recycler si possible. De petites quantités peuvent être mélangées avec de l'eau et jetées à l'égout. Les volumes plus importants doivent être envoyés à une décharge approuvée pour élimination.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Généralités

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Étiquettes De Transport

Aucun panneau d'avertissement de transport requis.

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE. Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications. Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006, avec modifications.

Classe De Danger Pour L'Eau

WGK 2

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Informations Générales

Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.

Cette matière doit seulement être manipulée par du personnel instruit.

Commentaires De Mise À Jour

OBS: Lignes en marges signifient des corrections importantes par rapport à la version précédente.

Date De Révision 11/05/2011

Révision 6

Phrases - R (Texte Intégral)

NC Non classé.

Mentions De Danger Completes

Avis De Non-Responsabilité

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garantie ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.